|  |  |
| --- | --- |
| {{MEINE\_ORGANISATION\_NAME}}  {{MEINE\_ORGANISATION\_ADRESSE\_1}}  {{MEINE\_ORGANISATION\_ADRESSE\_2}}  {{MEINE\_ORGANISATION\_TELEFON}}  {{MEINE\_ORGANISATION\_EMAIL}}  www.be.ch/prefectures  {{ZUSTAENDIG\_NAME}}  {{ZUSTAENDIG\_TELEFON}}  {{ZUSTAENDIG\_EMAIL}} | {{MEINE\_ORGANISATION\_NAME}}, {{MEINE\_ORGANISATION\_ADRESSE\_1}}, {{MEINE\_ORGANISATION\_ADRESSE\_2}} |
| **Recommandé**  Direction des travaux publics et des transports  Office juridique  Reiterstrasse 11  3011 Berne |
|  |
| Notre référence : Numéro eBau {{EBAU\_NR}} / {{DOSSIER\_NR}} | {{HEUTE}} |

Prise de position

dans le recours opposant

représente par

- recourant -

à

{{GESUCHSTELLER\_NAME\_ADRESSE}} {{VERTRETER\_NAME\_ADRESSE and ", représente par l'avocat " + VERTRETER\_NAME\_ADRESSE}}

- intimé -

et

{{MEINE\_ORGANISATION\_NAME\_ADRESSE}}

{{GEMEINDE\_NAME\_ADRESSE}}

concernant {{BESCHREIBUNG\_BAUVORHABEN}}

Nous concluons au rejet du recours, dans la mesure où il convient d’entrer en matière à son sujet, et renvoyons aux considérants de la décision globale attaquée.

ou

Vous nous avez invités, par décision du , à remettre l’ensemble du dossier de la demande de permis de construire déposé par le maître d’ouvrage ainsi qu’une prise de position au sujet du recours mentionné, en  exemplaires.

Le dossier est joint au présent courrier. L’administration des constructions de la commune de/d’/du {{GEMEINDE}} dispose quant à elle des plans qui ont été approuvés. Nous partons du principe que vous allez les demander à la commune.

Après examen du mémoire de recours du , nous renonçons à envoyer une prise de position formelle et renvoyons au dossier dans la procédure d’octroi du permis de construire {{DOSSIER\_NR}}.

|  |
| --- |
| Préfecture du/de  {{MEINE\_ORGANISATION\_NAME\_KURZ}}  {{ZUSTAENDIG\_NAME}} |

En exemplaires

Annexe

Dossier du projet de construction